

- **Information opération tranquillité seniors :**

Dans le même axe que pour les départs en vacances, l'opération tranquillité seniors permet aux personnes âgées isolées ou vivant seules de bénéficier d'une assistance gendarmerie se traduisant par des passages de patrouilles à leur domicile

- **Sensibilisation des habitants de la commune concernant la lutte contre les cambriolages :**

\* Noter systématiquement les immatriculations des véhicules paraissant suspects ou dont les occupants réalisent du démarchage

\* Favoriser l'entraide entre voisins afin de lutter contre ce phénomène

\* Opération tranquillité-vacances : lors de chaque départ en vacances, et ce toute l'année, penser à établir une fiche tranquillité-vacances auprès de la gendarmerie locale

\* Ne jamais communiquer les dates de vos vacances sur les réseaux sociaux (FACEBOOK, TWEETER, ...)

**(voir plaquette en pièce-jointe : à afficher en mairie dans la mesure du possible)**

- **En cas de cambriolage :**

\* Dès la constatations des faits, prévenir immédiatement les services de gendarmerie en composant le 17 (quelle que soit l'heure)

\* Ne pas modifier l'état des lieux

\* Si le vol porte sur des moyens de paiement (carte bancaire ou chéquier), prendre rapidement attache avec votre service bancaire pour faire opposition

- **Rappel des horaires d'ouverture de la brigade de POUILLY SUR LOIRE :**

\* mardi après-midi de 14 heures à 18 heures

\* vendredi matin de 08 heures à 12 heures

téléphone : [03.86.39.11.72](tel:03.86.39.11.72) ou le 17